

MALI

# BULLETTIN D'INFORMATION

JUIN - DECEMBRE 2023



© Leopold Galmiche / CICR

Dans les régions les plus affectées par le conflit où intervient le CICR, la situation humanitaire demeure préoccupante et volatile. L'intensification du conflit dans certaines régions du pays a entraîné une détérioration des conditions de vie des populations et a accentué leurs vulnérabilités. Ces derniers mois, nous avons assisté à d'importants déplacements de populations dans le Nord du pays. De plus, les difficultés d'approvisionnement de certaines villes et localités ont provoqué des ruptures de stocks et l'augmentation des prix des denrées de premières nécessité alors que les populations continuent à subir les effets du changement climatique. Ces facteurs combinés impactent les populations dont la survie dépend grandement des activités commerciales et agro-pastorales.

Dans ce contexte, le respect et la protection des populations civiles demeurent plus importants que jamais. Alors que le conflit et la violence armée continuent d'impacter les populations civiles au nord et au centre du Mali, il est primordial d'assurer le respect du Droit International humanitaire (DIH), de protéger et épargner les personnes qui ne participent pas ou plus aux hostilités, de préserver les infrastructures et les biens à caractère civil.

En étroite collaboration avec la Croix-Rouge Malienne et les autorités nationales, régionales et locales, le CICR a poursuivi son assistance aux populations victimes du conflit dans l'ensemble de ces zones d'intervention. Dans ce cadre, nous avons notamment continué à mener des actions d'urgence comme ce fut le cas à Ber, dans la région de Tombouctou, où nous avons assisté

plus de 1500 personnes vulnérables en vivres et biens essentiels, de même qu'à Rharous, où nous avons assisté, avec la Croix-Rouge malienne, les rescapés du bateau Tombouctou. Le CICR est également resté présent à Kidal, avec une équipe de 80 staffs, pour venir en aide aux populations vulnérables, soutenir les services de base et continuer de soutenir le centre de santé de référence.

Nos actions humanitaires sont rendues possibles grâce à notre collaboration et transparence avec les autorités nationales, régionales et locales, et grâce au respect rigoureux des principes humanitaires fondamentaux que sont la neutralité, l'impartialité et l'indépendance, qui guident nos actions au quotidien.

Actif au Mali depuis 1965, et présent de façon permanente depuis plus de 30 ans, le CICR est et restera aux côtés des populations vulnérables affectées par le conflit, y compris dans les zones reculées et difficiles d'accès. En 2024, ensemble avec la Croix-Rouge Malienne et les autorités nationales, régionales, locales et communautaires, le CICR continuera à essayer de soulager les populations affectées par le conflit et à les aider, nous l'espérons, à retrouver leur dignité et leur sourires.

**Antoine Grand**  
Chef de délégation



© AMINATA Cisse / CICR

## BER, AU PLUS PRÈS DES COMMUNAUTÉS LES PLUS VULNÉRABLES

Dans la région de Tombouctou, la situation humanitaire a pris un nouveau tournant en 2023 avec l'intensification du conflit. À 70 km à l'est de la ville de Tombouctou, la commune de Ber a connu un nombre impressionnant de déplacés internes suites aux violences.

Quand les affrontements ont éclaté, les 2 tiers de la population se sont retranchés dans les villages environnants comme Teherdjé, Inagozmi ou encore Milala.

« De nombreuses familles ont tout perdu. Elles vivent dans des conditions très précaires et ont besoin d'une assistance d'urgence », explique Saïd Condo Ndoli, le chef de la Sous-délégation de Tombouctou.

Tabi, une autochtone de Ber, se souvient encore de cette journée « c'était un matin et je faisais le petit déjeuner quand les affrontements ont commencé. Immédiatement, nous avons couru dans la grande famille avant de nous réfugier dans le village de Didi ».

Constatant une accalmie, Tabi et sa famille sont revenues dans le village quelques jours plus tard accompagnées d'autres ménages. Bien qu'ils tentent de reprendre leur vie, ils doivent faire face à la dure réalité.

De fait, de nombreux éleveurs ont perdu leurs bétails, les agriculteurs ont un accès réduit aux champs, les marchés peinent à être ravitaillés, les activités économiques sont réduites.

À Ber, la grande majorité des familles (retournées et déplacées) a plus de difficultés à satisfaire à leurs besoins quotidiens en matière de repas. L'accès aux soins est également devenu plus difficile pour les populations affectées.

Pour aider les populations de Ber et environs, le CICR et la Croix-Rouge Malienne ont apporté une assistance multidisciplinaire d'urgence :

- 1457 ménages déplacés ont reçu des rations mensuelles en vivres, 200 ont reçu des biens essentiels ;
- Un kit contenant des médicaments et consommables a été offert au centre de santé et plus de cinquante consultations effectuées le premier jour ;
- À Inagozmi, un système hydraulique a été réhabilité, et un nouveau construit ; 198 kits d'hygiène distribués.

Un conseiller communal exprime sa joie : « C'est un jour de fête aujourd'hui. Les gens vont pouvoir se soigner et manger à leur faim. »

En cas d'urgence, le CICR, en collaboration avec la Croix-Rouge Malienne, et en coordination avec les autorités, distribue des vivres et des biens essentiels aux populations déplacées et vulnérables.

En 2023, plus de 10'500 ménages ont reçu une assistance alimentaire, 8'801 ont aussi reçu des articles ménagers essentiels.



## UNE FRACTION DE SECONDE ET TOUT BASCULE

Quand ils ne tuent pas sans distinction, les engins explosifs improvisés blessent. Amputations, multiples opérations, longue période de réadaptation physique sont les afflictions des survivants qui doivent aussi affronter les répercussions économiques, sociales et psychologiques.

« Ce n'est pas seulement ma vie qui a été bouleversée. Celle de ma famille aussi l'a été » raconte Chato. Âgée d'une cinquantaine d'années, Chato était autrefois commerçante. Elle s'épanouissait dans son travail et voyageait de ville en ville pour acheter ses articles. Au cours d'un voyage, le bus heurta un engin explosif improvisé.

« Il était 5h du matin et je venais à peine de m'assoupir quand l'incident a eu lieu. Je me suis réveillée à terre avec une douleur atroce. Je ne réalisais pas ce qui se passait » continue-t-elle. Immédiatement pris en charge au centre de santé de Gossi, Chato a dû être amputée des deux jambes. Elles étaient trop endommagées, selon les médecins. Avec elle, deux autres personnes furent blessées dont une femme qui a aussi été amputée d'une jambe et un homme qui n'a malheureusement pas survécu.

Transférée à l'hôpital de Gao, Chato a reçu du Comité International de la Croix-Rouge (CICR), une prise en charge complète (incluant la gratuité des soins et des médicaments) ainsi qu'un soutien psychosocial.

À sa guérison, elle entama une nouvelle vie parsemée d'embûches. En effet, elle, si indépendante et autonome, devint dépendante des autres. Son fils, âgé de 16 ans au moment des faits, a dû abandonner l'école pour s'occuper d'elle. Son commerce prit un coup, la contraignant ainsi à fermer boutique

Afin de l'accompagner à reprendre sa vie à main, le CICR a octroyé à Chato un appui financier pour qu'elle puisse entreprendre une activité génératrice de revenu. Elle a aussi bénéficié d'un soutien en réadaptation fonctionnelle par la pose d'une prothèse et l'octroi d'un fauteuil roulant.

Grâce à ces appuis pluridisciplinaires, Chato a pu relancer son commerce, repartir sur une nouvelle base et regagner non seulement sa mobilité, mais aussi sa dignité.

En partenariat avec le ministère de la Santé et du Développement Social, le CICR soutient les hôpitaux régionaux de Gao (depuis 2012) et de Mopti (depuis 2020) ainsi que les centres de santé de référence de Kidal (depuis 2014) et Ménaka (depuis 2019). Dans les zones les plus affectées par le conflit, le CICR appuie une trentaine de centres de santé communautaire.

Enfin, le CICR appuie depuis de nombreuses années le Centre National d'Appareillage Orthopédique du Mali (CNAOM) et ses 3 antennes régionales de Mopti (construit et équipé par le CICR en 2021), Tombouctou et Gao pour la prise en charge des personnes affectées par le conflit nécessitant un appareillage orthopédique et des soins kinésithérapeutiques.



## DES SEMENCES POUR CULTIVER L'AUTONOMIE

À Matalmen, un village situé dans la région de Kidal, le maraichage est très prisé par les populations. Pour ces dernières, affectées par le conflit et les conséquences du changement climatique c'est un moyen de survie essentiel.

Dans son jardin verdoyant, Mossa arrose ses pastèques qui arrivent à maturité. Il aura fallu 4 mois de dur labeur et de patience pour arriver à ce résultat. « Je pourrais les vendre dans quelques jours » se réjouit-il.

Quadragénaire et père de famille, Mossa pratique le maraichage depuis fort longtemps. Sa dévotion pour sa passion lui a valu le titre de président du groupement de maraichers du village.

Toutefois, les conséquences du conflit combinées au changement climatique rendent ce travail ardu. La région de Kidal est connue pour son climat rigoureux. L'accès à l'eau est difficile en raison des conditions hydrogéologiques et environnementales. « On arrosait nos plantes grâce à l'eau de puits. Mais il tarit de plus en plus. En saison sèche, il n'y en a quasiment pas » explique Mossa.

De plus, l'arrivée des personnes déplacées par le conflit et la violence met à rude épreuve les rares ressources disponibles en eau et impacte aussi négativement sur la situation nutritionnelle.

Afin de renforcer leur autonomie et résilience tout en contribuant à la sécurité alimentaire locale, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), en partenariat avec la Croix-Rouge malienne, a fourni au groupement maraîcher des semences (betteraves, dattes, oignons, pastèques) et outils (arrosoirs, brouettes, etc.) agricoles. Conscient des défis climatiques, le CICR a également

construit un forage permettant aux maraichers d'alimenter leurs vergers mais aussi de satisfaire d'autres besoins.

« En investissant dans la production agricole et en facilitant l'accès à l'eau, les populations affectées par le conflit peuvent désormais subvenir à leurs besoins et lutter contre la malnutrition » explique Benoit Doueuke, un employé du CICR.

Mossa et les autres sont plus déterminés que jamais à récolter les fruits de leurs efforts et à en semer de nouveaux. Dans quelques jours ils vendront leur production sur les marchés de Matalmen, de la ville de Kidal, ou d'ailleurs.

En collaboration avec le Ministère de l'Agriculture, le CICR appuie également la production agricole des ménages vulnérables dans les zones les plus affectées par le conflit à travers la distribution de semences, outils, équipements, etc. ainsi que des formations et encadrement techniques pour la culture vivrière et maraîchère.

En collaboration avec le Centre National de Recherche en Agriculture, le CICR soutient également des projets de multiplication de semences (84 producteurs en 2023).



## UNE VIE DIGNE POUR LES PERSONNES PLACÉES EN DÉTENTION

En période de conflit armé ou dans d'autres situations de violence, les personnes détenues sont particulièrement vulnérables. L'accès aux soins, à une nutrition adéquate, au contact familial, à l'air libre, au traitement digne, etc. sont parmi les défis humanitaires auxquels le CICR oeuvre, avec l'accord des autorités et leur appui, pour améliorer les conditions de vie des détenus.

Pour leur assurer des conditions de détention dignes et humaines, le Comité International de la Croix Rouge (CICR) apporte aux autorités judiciaires et pénitentiaires, ainsi qu'aux détenus, un soutien humanitaire. Mary Wanjiku GITHUKA, coordinatrice des activités en détention au Mali, lève le voile sur le travail du CICR en détention.

### 1. Pourquoi le CICR intervient dans le domaine de la détention ?

*Mary Wanjiku* : Pour le CICR, les personnes privées de liberté en lien avec le conflit armé peuvent constituer une catégorie de personnes particulièrement vulnérables, au même titre que les malades, les personnes âgées, etc. Quelle que soit la raison de leur détention et leur statut, il s'agit de personnes qui sont privées de leur liberté, qui ne sont plus dans leur environnement

habituel et qui ne sont plus en mesure de gérer leur vie de manière autonome. L'action du CICR en faveur des personnes privées de liberté, au Mali et partout à travers le monde, vise en priorité à assurer que les personnes privées de liberté soient détenues dans des conditions acceptables et soient traitées avec humanité et dans le respect de leur dignité, en conformité avec les lois maliennes et les standards internationaux.

Ce travail a commencé au Mali lors du conflit l'opposant à la Haute-Volta (Burkina Faso) entre 1975 à 1985 et s'est poursuivie depuis 1991. En 2013, le CICR a signé un accord de visite avec le gouvernement du Mali qui lui donne accès à tous les lieux de détention du pays.

### 2. Quelle est la différence entre un détenu en lien avec le conflit et un prisonnier de guerre ?

*MW* : L'appellation prisonnier de guerre est spécifique aux conflits armés internationaux, à savoir entre 2 états ou plus. Est ainsi considéré comme prisonnier de guerre, tout membre des forces armées d'une des parties à un conflit tombé aux mains de la partie adverse. En revanche dans le cadre des conflits armés non internationaux, comme c'est le cas au Mali, les personnes privées de liberté pour des raisons liées au conflit sont



Mary Wanjiku GITHUKA

considérées comme des détenus en relation avec le conflit. Néanmoins, quel que soit leur statut, toutes les personnes privées de liberté ont le droit d'être traitées humainement.

### **3. Comment le CICR travaille-t-il ?**

*MW* : L'action du CICR en détention est fondée sur des modalités très claires, qui sont les mêmes partout dans le monde. En collaboration avec les autorités et dans le but de résoudre les problèmes humanitaires qui se posent dans les lieux de détention, le CICR visite les lieux de détention et s'entretient en privé avec les détenus. Ces derniers peuvent parler des problèmes humanitaires qu'ils rencontrent. Avec leurs consentements, leurs doléances sont relayées aux autorités détentrices avec lesquelles le CICR engage un dialogue constructif, bilatéral et confidentiel au travers duquel, il formule des recommandations pratiques pour améliorer les conditions de détention et le traitement des détenus. Le CICR entreprend également diverses activités dans les lieux de détention, y compris la fourniture d'une assistance directe aux personnes privées de liberté et un soutien technique aux autorités pour améliorer les conditions matérielles de détention. Lors des visites dans les lieux de détention, le CICR offre aussi la possibilité aux détenus de contacter leurs familles à travers son programme de Rétablissement des Liens Familiaux.

### **4. Est-ce que les actions du CICR dans la détention ciblent uniquement les personnes arrêtées en lien avec le conflit ?**

*MW* : En conformité avec son mandat, le CICR cherche en priorité à avoir accès aux personnes privées de liberté en lien avec le conflit. Cependant, lors de ses visites, le CICR cherche également à soutenir les autorités pour l'amélioration des conditions de détention et le traitement de tous les détenus présents dans le lieu visité, quels que soient les motifs de leurs détentions.

### **5. Le CICR intervient-il dans la libération de détenus ?**

*MW* : ce qu'il faut savoir, c'est que le CICR ne questionne pas les motifs et les raisons de la détention, cela ne relève pas de son mandat. Il ne s'occupe que des conditions de la détention. Cependant, si les deux parties au conflit décident de libérer ou d'échanger des personnes privées de liberté et sollicitent l'aide du CICR pour ce faire, alors en sa qualité d'intermédiaire neutre, le CICR peut offrir ses services faciliter le retour de ces personnes libérées.

### **6. Que fait le CICR en matière de détention au Mali ?**

*MW* : En collaboration avec les autorités maliennes, et conformément à l'accord de visite signé avec le gouvernement du Mali en 2013, le CICR visite des personnes privées de liberté dans des lieux de détention transitoires et permanents à travers le pays, notamment dans les régions de Koulikoro, Ségou, Mopti, Gao, Tombouctou, et le district de Bamako. Au cours de ces visites, les équipes du CICR, composées d'ingénieurs, de personnel médical, de nutritionnistes et des spécialistes en matière de protection, entrent dans les cellules, s'entretiennent avec les détenus, ainsi qu'avec les autorités détentrices afin de mieux comprendre les conditions de détention et le traitement des détenus. Sur la base de ses observations, le CICR formule ensuite des recommandations de manière confidentielle à l'endroit des autorités. Ces recommandations pratiques visent à améliorer les conditions de détention et de traitement des détenus. Le CICR peut aussi fournir un soutien direct pour aider les autorités à mettre en œuvre les recommandations et améliorer les conditions de détention, notamment à travers :

- Les dons de médicaments et de matériel médical
- L'appui en produits d'hygiène
- L'appui en compléments nutritionnels au profit des détenus
- Le soutien aux détenus afin qu'ils puissent maintenir le contact avec leur famille

Le soutien à l'entretien des équipements et des infrastructures, tels que les améliorations des systèmes d'eau, la gestion des déchets, les installations sanitaires, les cuisines, etc.

Le CICR au Mali soutient également les efforts des autorités pour améliorer les services offerts aux détenus, à travers des formations, des renforcements de capacités, des partages d'expériences et de bonnes pratiques avec d'autres pays.

Par ailleurs, le CICR a conduit 113 visites dans 21 lieux de détention à travers le Mali.

6'316 détenus ont été visités et assistés en produits d'hygiène et d'entretien.



## AMAN, IMAN ! « L'EAU, C'EST LA VIE »

Au Mali, l'on compte plusieurs centaines de sites de déplacés internes. À la périphérie de la ville de Ménaka, nous assistons à la naissance d'un énième site. Ici, sur la dune du congrès, des familles fuyant la violence, ont élu domicile depuis mars 2023. On y compte plus de 700 ménages venant principalement des communes d'Inekar et de Tidermène.

Aman, Iman « l'eau, c'est la vie » disent-ils. Sur la dune, le besoin en eau est criard. Pour en avoir, il faut parcourir au moins 4 kilomètres pour s'approvisionner auprès des vendeurs ambulants. « Nous achetons la barrique de 100 litres à 1000 FCFA » affirme Had Mahmahad Ag Tijani, un déplacé.

Une somme très chère pour ces personnes qui n'ont plus de sources de revenus. La grande partie des maigres économies qu'elles possèdent sont ainsi utilisées pour acheter de l'eau. Pour ceux qui sont à court d'argent, la seule possibilité d'en avoir est de parcourir environ 5 km pour s'approvisionner à la mare ou aux puits. Toutefois, avec les conséquences du changement climatique, la mare et les puits s'assèchent aussi rapidement. « Dans les années antérieures, les pluies étaient abondantes et cela alimentait les points d'eau. Aujourd'hui, elles sont de plus en plus insuffisantes. La mare tarie seulement 3 mois après l'hivernage » exprime un notable.

Afin de soulager les populations de la dune du congrès, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a réalisé pour eux, un forage équipé d'un Système Hydraulique Villageois Amélioré (SHVA). Fonctionnant à l'énergie solaire, il assure la production d'environ 64 000 litres d'eau par jour au grand bonheur des habitants.

« Actuellement, nous avons non seulement de quoi satisfaire nos besoins et abreuver nos animaux mais nous pouvons aussi faire quelques activités génératrices de revenus. Moi, je fabrique des briques en banco. J'ai aussi un mini jardin pour la production de légumes comme presque toutes les familles d'ici » raconte Had Mahmahad.

Avec les briques qu'il fabrique, Had Mahmahad a bâti pour sa famille un abri et des latrines. Il ambitionne de commercialiser ses briques pour gagner sa vie tout en s'occupant de son jardin qui servira à nourrir sa famille.

En partenariat avec les Directions Régionales de l'Hydraulique, la SOMAPEP et la SOMAGEP, le CICR réhabilite et construit des systèmes d'approvisionnement en eau dans les localités les plus affectées par le conflit. Cela inclut des puits, forages (équipés de pompes manuelles ou de groupes électropompes) mais aussi des infrastructures plus complexes composées de réseaux, de réservoirs, de bornes fontaines, d'abreuvoirs et de champs photovoltaïques.

En 2023, près de 68 ouvrages ont ainsi été réalisés à travers le pays au bénéfice de 201'800 personnes.

 [www.icrc.org](http://www.icrc.org)  
 [www.facebook.com/CICRMali](https://www.facebook.com/CICRMali)  
 [www.twitter.com/CICR\\_Mali](https://www.twitter.com/CICR_Mali)

**Délégation au Mali**  
Quartier Hamdallaye  
ACI 2000 - Rue 239  
BP 58 Bamako - République du Mali  
T +223 20 29 72 14  
F + 223 20 29 72 16  
Email : bam\_bamako@icrc.org

**Sous-délégation de Gao**  
Quartier Chateau Secteur 4, Rue 454  
BP 126 Gao - République du Mali  
T +223 21 82 13 52/06  
F + 223 21 82 00 14  
Email : gao\_gao@icrc.org

**Sous-délégation de Tombouctou**  
Quartier Hamabangou, Tombouctou  
T +223 75 99 73 77  
Email : tom\_tombouctou@icrc.org

**Sous-délégation de Mopti**  
Million Kin, Rue 220  
T +223 21 42 16 70 / 21 42 16 71  
F +223 21 42 16 77  
E-mail : mop\_mopti@icrc.org

**Sous-délégation de Kidal**  
Quartier Etambar, Kidal  
T +223 75 99 73 76  
Email : kdI\_kidal@icrc.org

**Bureau de Ménaka**  
2<sup>ème</sup> Quartier, en face de Radio ADR,  
Mobile +223 75 99 58 37



CICR

# LES ACTIVITÉS DU CICR AU MALI

QUELQUES FAITS ET CHIFFRES DE L'ANNÉE 2023

## SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

 **10'750 MÉNAGES**

soit 64'500 personnes, ont bénéficié d'une assistance alimentaire, 52'446 en articles ménagers essentiels en plus.

 **1'234 MÉNAGES VULNÉRABLES**

appuyés en espèce pour avoir travaillé dans le cadre des projets communautaires.

 **4'068'291 ANIMAUX VACCINÉS**

durant la saison 2022-2023 au profit de 121'322 ménages, soit 726'942 personnes.

 **11'950 MÉNAGES VULNÉRABLES**

appuyés en semences, outils, équipements et engrais pour la production agricole.

 **363 MICRO-PROJETS ENTREPRENEURIAUX**

soutenus pour des ménages.

 **84 MÉNAGES PRODUCTEURS**

appuyés en multiplication de semences.

## SANTÉ

 **65'312 PATIENTS**

dont 40'420 blessés, urgences et autres cas vulnérables entièrement pris en charge dans les 3 hôpitaux soutenus à Gao, Mopti et Kidal.

 **±30 CENTRE DE SANTE COMMUNAUTAIRES - CSCOM**

soutenus en médicaments, consommables, équipements, évacuations sanitaires et référencement pour les populations dans les zones les plus affectées.

 **1'550 PATIENTS**

appareillés en prothèses et orthèses dans les 5 centres orthopédiques soutenus, dont 833 entièrement pris en charge par le CICR.

 **30 ASSISTANTS PSYCHO-SOCIAUX**

dont 6 de la CRM, appuyés et encadrés dans 19 structures que nous soutenons pour accompagner les victimes de traumatismes psychologiques.

 **785 PERSONNES FORMÉES**

dont 618 porteurs d'armes formés en premiers secours pour la stabilisation des blessés et malades.

 **420 PERSONNES VIVANT AVEC HANDICAP**

ont bénéficié des activités de réintégration sociale (des projets pour 5 associations, 5 enfants scolarisés & des activités sportives).

## RÉTABLISSÉMENTS DES LIENS FAMILIAUX

 **18 PERSONNES**

réunifiées avec leurs familles.

 **646 MESSAGES CROIX-ROUGE**

échangés entre personnes séparées dont des détenus, enfants, des personnes déplacées.

 **303 CAS DE RECHERCHE**

résolus et 446 cas ouverts.

 **17'328 APPELS TÉLÉPHONIQUES**

facilités entre des personnes déplacées, des réfugiés et des migrants et leurs familles.

## DÉTENTION

 **113 VISITES DE DÉTENU**

effectuées dans 21 lieux de détention à travers le pays en 2023.

 **6'316 DÉTENU**

visités et assistés en produits d'hygiène et d'entretien.

## EAU ET HABITAT

 **68 OUVRAGES**

d'accès à l'eau réalisés en 2023 pour 201'800 personnes à travers le pays.

 **6'316 DÉTENU**

assistés à travers des activités d'amélioration des conditions de vies (réhabilitation, construction d'infrastructure).

 **17 INFRASTRUCTURES PASTORALES**

puits/forages & parcs de vaccination construits pour éleveurs et agriculteurs

## PRÉVENTION

 **4'090 PERSONNES**

dont environ 1'598 porteurs d'armes, ainsi que des membres du pouvoir judiciaire, leaders locaux, journalistes et blogueurs sensibilisées sur les principes de base du droit des conflits armés et les principes humanitaires.

 **1'495 MILITAIRES**

principalement des officiers, ont bénéficié de 21 formations spécialisées en DIH. 7 ont participé à des conférences et séminaires internationaux.

## PARTENARIAT AVEC LA CROIX-ROUGE MALIENNE (CRM)

 **10 ACCORDS DE PARTENARIAT**

dans les domaines de la réponse aux urgences, d'assistance, de protection et de renforcement des capacités.

 **746 VOLONTAIRES**

impliqués au quotidien dans les activités du CICR.

 **3 INFRASTRUCTURES**

construites au profit de la CRM de Mopti, Bandiagara et Ménaka pour renforcer leurs capacités opérationnelles.